

# Certificat d'Aptitude Professionnelle Maçon

## CAP Maçon

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Exercer des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre.
- Réaliser des éléments d'ouvrage du bâtiment à partir de blocs de béton, briques, poutrelles... réunis par des matériaux de liaison (ciment)
- Pour des ouvrages en béton armé, réaliser des coffrages en bois, des châssis d'armatures ; procéder au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton.
- Effectuer aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment.
- Maîtriser le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnières, élévateurs, vibrateurs électriques et pneumatiques...)

### Entreprises d'accueil

- Bost, 29 rue Berthelot, 42100 Saint-Etienne
- Chibout SARL, 150 Flache Cassa, 69440 Chabanières
- Comte Maçonnerie, La Gare, 42600 Champdieu
- Revetech, 6 avenue du Pilat, 42100 Saint-Etienne
- Léo Maçonnerie, 2 rue Denis Papin, 42400 Saint-Chamond
- Menasri, 4 rue Martin D'Aurec, 42000 Saint-Etienne
- TMA Maçonnerie, rue des Roches, 42800 Rive-de-Gier
- ABYSS, 27 rue François Gillet, 42400 Saint-Chamond

### Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : après 1ère année de CAP Maçon
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
50023224	35715

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

### Durée de la formation

400 heures (sur 1 an) - 2<sup>e</sup> année  
Du 01/09/2022 au 31/08/2023.

### Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
12 semaine en UFA,  
40 semaines en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson  
42800 RIVE-DE-GIER  
04 77 75 01 78  
apprentissage@notredamedescollines.com  
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

## Architecture et contenu de la formation

### Bloc de compétences 1 : Communication, préparation

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

### Bloc de compétences 2 : Réalisation et contrôle de travaux courants

- Déterminer des quantités de matériaux et composants, organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention, monter, démonter et utiliser un échafaudage
- Planter et tracer des ouvrages, réaliser et mettre en place des coffrages
- Mettre en place des armatures
- Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- Réaliser des maçonnerie de petites éléments

### Bloc de compétences 3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Mettre en place et démonter un étalement
- Réaliser des terrassements complémentaires
- Réaliser des réseaux enterrés
- Intervenir sur la bâti existant, poser des éléments préfabriqués

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>EP1 : Analyse d'une situation professionnelle</b>	4	CCF	Écrit
<b>EP2 : Réalisation d'ouvrages courants</b>	9	CCF	Pratique
<b>EP3 : Réalisation d'ouvrages annexes</b>	4	CCF	Pratique
<b>EG1 : Français et Histoire - Géographie - EMC (Enseignement Moral et Civique)</b>	3	CCF	Écrit et Oral
<b>EG2 : Mathématiques et Sciences physiques et chimiques</b>	2	CCF	Écrit
<b>EG3 : EPS</b>	1	CCF	Pratique
<b>EF (Épreuve Facultative): Langue vivante étrangère</b>	1	CCF	Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider des blocs de compétences : OUI, les trois.

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du CAP Maçon dans l'UFA</b>	-	<b>100%</b>	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	<b>87%</b> 2200	<b>90%</b> 1303	<b>90%</b> 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	<b>en cours</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	<b>en cours</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>
<b>Satisfaction globale Apprentis entrant</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	<b>89%</b> 600/2531	<b>90%</b> 365/2485	<b>92%</b> -	<b>94%</b> -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortant</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	<b>68%</b> 354/2400	<b>83%</b> -	<b>86%</b> -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	<b>14%</b>	<b>11%</b>	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- MC Plaquiste
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Travaux publics
- BP Maçon
- BP Métiers de la piscine
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation

### Débouchés professionnels :

- Maçon

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 5 716 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100%*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61%*	100%*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78%*	100%*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### 1. Convention collective : Rémunération dans le BTP

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

Les rémunérations applicables à compter du 1/01/2022 sont les suivantes :

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	40%	50%	55%	100%
2 <sup>ème</sup> année	50%	60%	65%	100%
3 <sup>ème</sup> année	60%	70%	80%	100%

### Cas particulier :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (max. 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (max. 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : STAS : M5 (Saint-Etienne Rive-de-Gier), Lignes 46, 57, 57 + Cars du Rhône : Ligne 145 → Oullins Ligne 742 → Mornant.
- Transports scolaires : Gare routière : Saint-Etienne Métropole / Vienne Agglo (Isère/Rhône) / CC Pays du Mornantais (Rhône).
- Gare TER à proximité, SNCF Rive-de-Gier (Lyon ↔ Givors ↔ Rive-de-Gier ↔ Saint-Chamond ↔ Saint-Etienne).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Réseau d'établissements professionnels catholiques de la vallée du Gier

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

- 1 plateau technique réservé à la maçonnerie ;
- 2 salles informatiques ;
- Salles équipées d'ordinateur, vidéoprojecteur, réseau internet ;
- CDI.

## Coordonnées de l'UFA



### Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson  
42800 RIVE-DE-GIER  
04 77 75 01 78  
apprentissage@notredamedescollines.com  
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

## Référent Handicap

Florent HASSLER  
direction@notredamedescollines.com

## CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026